

	<p style="text-align: center;">COPIL REGAIN Relevé de décisions Réunion du 9 décembre 2022</p> 	<p>Auteurs : Laure GUILLIERME Sophie DRAGON</p> <p>Version du 15/12/2022</p>
---	---	--

<p>Objet de la réunion : COPIL REGAIN Lieu et horaires de la réunion : 9 décembre 2022, 9 h 30 - 12h30 à la mairie de RIEZ et en visioconférence</p>

<p>Participants : PNRV : Laure Guillierme (chargée de mission agricole), Sophie Dragon (chargée de projet REGAIN), Suzanne Gioanni (Co-directrice), Jacques Espitalier (Vice-président), Chambre d'agriculture : Frédéric ESMIOL (président), Julien Barboni (membre du bureau, délégué local), Christian CHARBONNIER (directeur adjoint), SCP : Benoit Moreau, Nicolas Urruti, Anna Morisset AERMC : Léa GRALL, Syndicat Mixte Asse Bléone : Assiata TRAORE Région SUD-PACA : Boris COURANT CRIEPPAM : Bert CANDAELE, Eva FONTANEL DuranSia : Mathias COURSIN Fédération des chasseurs : Frédéric MOLINARI ADEME : Sandrine CANDELIER Déléguée commune Puimoisson : Elisabeth SACIER SCA3P : Romain CANSIERE L'Occitane Romain POCHET PRODIA : LOSCO Alexandre GIEE Essen'sol / Agrilinc : Romain DAST Mairie de Puimoisson : Elisabeth SACIER Mairie de Montagnac-Montpezat : François GRECO</p> <p><u>Excusés :</u> Christophe Bianchi, maire de Riez Violaine BOUSQUET, CD04 Charlotte BRINGER-GUERIN, Fonds de dotation Lavande en Provence Jean-Pierre CARETTE, DLVA Camille GOURDELIER, DLVA Florence FRAISSE, Chambre régionale d'agriculture</p>	<p>Diffusion du Relevé de décision à : Membres du COPIL Jean Philippe Gallet</p>
--	---

	<p style="text-align: center;">COFIL REGAIN Relevé de décisions Réunion du 9 décembre 2022</p> <div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: center;">     </div>	<p>Auteurs : Laure GUILLIERME Sophie DRAGON</p> <p>Version du 15/12/2022</p>
---	---	--

ORDRE DU JOUR DE LA REUNION ET TRAITEMENT DES POINTS A L'ORDRE DU JOUR

Points à traiter	Résultat
Introduction par M. ESMIOL M. ESPITALIER M. MOREAU	<p>REGAIN est devenu une démarche exemplaire, multipartenaire, Le changement climatique produit aujourd'hui ses effets : il faut inventer une agriculture plus résiliente, et sécuriser l'accès à l'eau. Il apparaît de grands enjeux autour de l'eau malgré les grands aménagements. L'équilibre à trouver sur les années à venir est difficiles : une répartition équitable, qui préserve les usages essentiels (eau potable et milieux), les usages agricoles sont secondaires mais importants. Certaines productions sont fortement impactées.</p> <p>On part des pratiques et on cherche des solutions concrètes pour optimiser les pratiques agricoles, aussi bien sur l'eau que sur les intrants.</p>
Contexte et gouvernance de la démarche REGAIN	<p>4 Partenaires, 3-4 CODIR par an, et un COFIL annuel, comités techniques thématiques</p> <p>Accompagnement vers une agriculture multi-performante : cette démarche large se décline en actions précises et résultats concrets.</p>
Bilan financier	<p><i>Voir détail diaporama en annexe</i></p> <p>Animation directe de la démarche REGAIN environ 90 000 €</p> <p>Projets connectés à REGAIN : environ 15 000 €</p> <p>Principaux financeurs 2022 : Agence de l'Eau (29 000 €) et CASDAR (20 600 €)</p> <p>Début 2023 : reprise des financements Région et ADEME</p>
Bilan des projets	<p><i>Voir détail diaporama en annexe</i></p> <p>Accès à l'irrigation sur le plateau de Valensole : SCP</p> <p>En année sèche le poids frais récolté sur les parcelles irriguées est supérieur quel que soit la parcelle, alors qu'en année normale des parcelles irriguées peuvent avoir des performances inférieures. Il existe une grande variabilité des pratiques. Il y a ainsi une marge d'amélioration des pratiques sur les parcelles irriguées.</p> <p>L'irrigation est une assurance pour la récolte et une bonne reprise</p>



COFIL REGAIN
Relevé de décisions
Réunion du 9 décembre 2022



Auteurs :
Laure GUILLIERME
Sophie DRAGON

Version du 15/12/2022

pour l'année suivante.

Un suivi des reliquats azotés a été réalisé sur 4 parcelles de lavandin par la chambre d'agriculture.

Poursuite de la réflexion sur les couverts intermédiaires.

Il faut travailler sur les périodes d'apports d'azote par rapport aux besoins de la plante.

Pour aller plus loin il faut savoir ce que la plante absorbe (voir perspectives 2023).

Il nous manque encore des données sur la dynamique de minéralisation de la matière organique (pailles de lavandin) sur le long terme.

Les données récoltées ne laissent pas apparaître de corrélation claire entre les pratiques de fertilisation et les reliquats d'azote.

L'arrêt de la vie microbienne en été pourrait expliquer le relargage d'azote observé.

Valorisation des pailles de lavandin :

Immobilisation de l'azote en première année (tendance à un phénomène de faim d'azote). Il faudrait poursuivre les analyses de cinétique de minéralisation quelques années (2, 3) pour savoir à quel moment l'azote est relargué.

GIEE Essen'sol : sur les 28 agriculteurs suivis par REGAIN, 7 exploitations se sont regroupées pour mener des expériences sur les couverts végétaux, la gestion des pailles de lavandin et la diversification / allongement des rotations.

Les expérimentations sont menées sur la base de connaissances et de pratiques amélioratrices déjà connues. Les parcelles expérimentales portent sur une surface limitée et chaque exploitant choisit ce qu'il veut mettre en place.

Communication/animation sur la démarche : 5 bulletins d'information produits en 2022.



COFIL REGAIN
Relevé de décisions
Réunion du 9 décembre 2022

Auteurs :
Laure GUILLIERME
Sophie DRAGON

Version du 15/12/2022



Perspectives 2023

Voir détail diaporama en annexe

Montage et lancement de projets :

Suite du réseau sol de Regain : démultiplier les pratiques agroécologiques d'adaptation et de lutte contre le changement climatique en culture de lavandin.

- Objectif d'élargir le réseau à d'avantage d'exploitations
- Adaptation au changement climatique
- Travail sur les matières organiques
- Amélioration des connaissances en matière de fertilisation

Demande de financement à l'ADEME (70%) et à la Région (10%) et autofinancement des participants au projet (20%).

⇒ Objectif de suivi de 58 parcelles en 2022.

Remarque : Pour les parcelles du GIEE Essen'sol, l'outil de suivi technico-économique et environnemental utilisé est celui d'Arvalis - Systeme - assez lourd à mettre en place mais très précis.

Analyse des connaissances sur les matières organiques : expérimentation pour mieux connaître les besoins azotés du lavandin au cours du temps sur 2 parcelles, une irriguée, l'autre non, avec 2 modalités de fertilisation.

Expérimentation sur le lien entre le calcaire actif/dissous (qui augmente avec les événements climatiques) et le dépérissement du lavandin.

Atelier de travail sur la lutte et l'adaptation vis-à-vis du changement climatique pour le lavandin, en s'appuyant sur l'outil climat XXI ou l'outil Canari.

Diffusion des connaissances : vidéo, guide technique, journées techniques.

Animation du GIEE : demande de financement auprès de la DRAAF pour le renouvellement.

Projet COUVIVER porté par le CRIEPPAM avec le GIEE Essen'sol animé par le Parc : choix des semences de couverts hivernaux et suivi des récoltes et de l'état hydrique des parcelles. Les différentes chambres participeront au volet démultiplication de cette pratique.

	<p style="text-align: center;">COFIL REGAIN Relevé de décisions Réunion du 9 décembre 2022</p> 	<p>Auteurs : Laure GUILLIERME Sophie DRAGON</p> <p>Version du 15/12/2022</p>
---	---	--

	<p>Projet DIVERSYCOLE (durée 3 ans) : allongement des rotations en contexte lavandicole, Duransia chef de file.</p> <p>Cultures de diversification : légumineuses, céréales rustiques, ... sélection des espèces à venir sur la base des marchés / débouchés et de l'adaptation au contexte local.</p> <p>Dimension d'autonomie en semences pour les couverts végétaux : Peut-être une option dans le projet culture BNI.</p> <p>Dans le projet COUVIVER, il est question d'un projet de filière de production de semences pour les couverts végétaux. C'est un sujet pour l'avenir des couverts végétaux en lavande : il faudra qu'ils aient un coût raisonnable et soient disponibles.</p> <p>Il ne faut pas oublier de prendre en compte les enjeux biodiversité (en particulier Outarde) sur la façon de conduire les nouvelles cultures.</p> <p>Appel à Manifestation d'Intérêt Filières à Bas Niveau d'Intrants lancé par l'AERMC : Duransia a rédigé une lettre d'intention avec 3 axes de travail : filière légumes secs, blé dur moins protéiné, chanvre. Les partenaires de REGAIN vont être prochainement associés au projet de lettre.</p>
<p>Projet Haies et agroforesterie</p>	<p>6,5 km plantés entre 2016 et 2018 avec l'appui du Parc du Verdon.</p> <p>10 projets en cours de conception et d'accompagnement pour une plantation en 2023, dans le cadre d'un projet financé par l'AERMC et la SAFER (AAP Eau et Biodiversité). La SCP et le PNRV ont identifié les secteurs prioritaires de la trame turquoise en matière de biodiversité (connexion des haies sur la base de l'étude des populations de chauve-souris petit Rhinolophe) et d'érosion des sols.</p>
<p>Mise en place d'indicateurs de suivi de la démarche REGAIN</p>	<p>Effets indirects de REGAIN : nombre de MAEC contractualisées, qualité de l'eau, % bio...</p> <p>Ces indicateurs devront être débattus lors d'une réunion spécifique, ils ne sont pas fixés.</p> <p>Le cahier des charges de la démarche HVE ne prend pas en compte le lavandin, ce n'est donc pas un bon indicateur.</p> <p>AERMC : travail très intéressant. Propose d'intégrer à la liste des indicateurs suivis les données sur les ventes de produits</p>

	<p style="text-align: center;">COFIL REGAIN Relevé de décisions Réunion du 9 décembre 2022</p> <div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: center;">     </div>	<p>Auteurs : Laure GUILLIERME Sophie DRAGON</p> <p>Version du 15/12/2022</p>
---	---	--

	<p>phytosanitaires. Grand intérêt de l'Agence à être associée à un groupe de travail spécifique. L'ADEME est également intéressée pour y participer.</p>
<p>Points d'actualité</p>	<p>Extension du réseau d'aménagement hydraulique sur le plateau : 60M €, planification respectée, renforcement du réseau existant, nécessaire aussi pour l'eau potable, prise d'eau, doublement du canal d'alimentation, 32 prises prévues.</p> <p>Aires d'alimentation de captage prioritaire DVLA : 4 captages désignés comme prioritaires. Délimitation des aires de captage et des zones prioritaires : travail terminé, plan d'action présenté aux agriculteurs, qui intègre la démarche REGAIN et un suivi individuel des exploitations pour avoir des pratiques les plus vertueuses possibles.</p> <p>PAC : pas d'évolution majeure ou de rupture. Point d'attention à porter sur la diversité des assolements (BCAE7), et sur les infrastructures agro-écologiques (haie, jachère,BCAE8...), les éco-régimes seront assez transparents sur le plateau dans la mesure où la plupart des assolement contiennent des PAPAM considérées comme culture de diversification.</p> <p>La chambre propose actuellement des simulations pour les exploitations.</p> <p>Décret Natura 2000 paru le 30/11/2023, suite à la directive européenne de limitation des produits phytosanitaires sur les sites Natura 2000. Le préfet peut limiter l'usage des produits phytosanitaires sur les zones à enjeux. Le document d'objectif contient bien une mesure.</p> <p>Les MAEC Eau ne sont pas applicables au plateau de Valensole car le lavandin n'est pas inclus dans les grandes cultures, or ces MAEC concernent les exploitations ayant au moins 80% de grandes cultures dans leur assolement. Le PNRV va faire remonter que la démarche réglementaire n'est pas forcément la bonne solution, mais que la démarche partenariale REGAIN permet d'avancer sur l'objectif défini par la directive européenne.</p>